

TARIFS EN VIGUEUR À PARTIR DU 1 JANVIER 2019

Actions et obligations

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessus un aperçu complet de nos tarifs et des taxes boursières en vigueur. Pour toutes questions ou commentaires, veuillez contacter notre salle des marchés au numéro +32 3 241 09 99.

Transactions boursières

Le marché de volume	Frais fixes	Courtage	Frais de bourse		Taxes boursière étrangère
			%	minimum	
Euronext*	7,5 EUR	Voir tableau	-	12,50 EUR	Actions françaises à grande capitalisation 0,3% à l'achat
Allemagne	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	15 EUR	
Pays européens**	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	35 EUR	Irlande 1% à l'achat
					Actions italiennes à grande capitalisation 0,1% à l'achat
					Actions espanioles à grande capitalisation 0,2% à l'achat
Grèce	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	60 EUR	0,3% à vente
Royaume-Uni	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	25 GBP	0,5% à l'achat, 1% sociétés irlandaises
U.S.A.	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	20 USD	ADR françaises, 0,3% à l'achat
Canada	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	40 CAD	
Australie	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	90 AUD	
Japon	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	3200 JPY	
Hong Kong	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	600 HKD	0,1080%
Singapour	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	220 SGD	0,0475%
Nouvelle-Zélande	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	105 NZD	
Afrique du Sud	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	590 ZAR	
Indonésie	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	1.400.000 IDR	
Malaisie	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	500 MYR	
Thaïlande	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	5000 THB	

^{*} Actions nominatives: Achat et vente sur Euronext: Courtage +0.5% avec un minimum de 200 euros.

^{**} Autriche, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal, Suède, Danemark, Norvège, Finlande, Suisse.



THIVALE DANK				
Courtage				
Valeur en EUR	Pourcentage			
0 - 25.000	0,8%			
25.001 - 50.000	0,7%			
50.001 - 100.000	0,6%			
100.001 - 200.000	0,4%			
> 200.000	0,3%			
Remarque				
Euronext: minimum € 12,50				
Gestion conseil: 50% du courtage				

Obligations lors de l'émission ou hors bourse

	Courtage	Frais fixes	Minimum	Maximum
Souscription de bons d'État belges et de bons de caisse*	0,0%	0 EUR	0 EUR	0 EUR
Souscription et achat de certificats de trésorerie**	0.2% sur base annuelle	7.5 EUR	12.5 EUR	500 EUR
Achat et vente obligations hors bourse				
Terme 0 – 3 ans	0,3%			
Terme 3 – 5 ans	0,5%	7,5 EUR	0 EUR	0 EUR
Terme 5 – 10 ans	1,0%	.,5 _51	3 2011	5 2011
Terme >10 ans	1,2%			

^{*} Dierickx Leys Private Bank reçoit pour cela une commission de placement de max. 0,95%

Euronext Marché Expert (Ventes publiques)

Bourse	Frais fixes	Cour	Courtage		Frais de bourse	
		%	minimum	%	maximum	
Euronext	7,5 EUR	1%	30 EUR	0.8%	1000 EUR	



Options

Options sur Euronext Bruxelles, Amsterdam et Paris

Options sur actions, indices et devises (x100)				
Nombre de contrats	Taux/contract	Minimum		
1 - 49	6 EUR	18 EUR		
50 ou plus	5 EUR	/		
Exceptions	Taux/contract	Minimum		
Clôture ET prime jusqu'à 0,09 EUR	2,25 euro	0		

Options sur les autres bourses

Bourse	Quantité	Taux/Contract	Minimum par bordereau
États-Unis	1 - 19	9 USD	25 USD
	20 - 49	7 USD	
	50	5 USD	
Londres	1 - 19	9 GBP	20 GBP
	20 - 49	7 GBP	
	50	5 GBP	
Eurex	1 - 19	9 EUR	30 EUR
	20 - 49	7 EUR	
	50	5 EUR	
Exceptions	Prime	Taux/contract	Minimum par bordereau
États-Unis	Jusqu'à	3 USD	20 USD
	0,09 EUR		
Londen	Jusqu'à	3 GBP	20 GBP
	0,09 EUR		
Eurex	Jusqu'à	3 EUR	20 EUR
	0,09 EUR		



Excercice/règlements

Actions: voir Taux – Actions et obligations Obligations: voir Taux – Actions et obligations

Règlement en espèces indices Euronext: 0,3% avec un minimum de 30 euro. Règlement en espèces autres marchés: 0.6% avec un minimum de 30 euro.

Les contrats de change

	Taux/10.000 euro	Maximum
ouverture	0,250%	250 EUR
clôture	0,125%	125 EUR



Fonds

Dierickx Leys Fund I & II

3	Commission de transaction			En cas de changement de compartiment
À charge de l'investisseur	Entrée	So	rtie	
		Capitalisation	Distribution	
Solde				
Defensive				
Dynamic				
Bond	0%	0%	0%	0%
Bond Corporate	Frais d'entrée			
Equity				
Growth				
DBI				
Systematic		0,5%	0,5%	0,5%

^{*} Sortie parts de capitalisation: voir tableau taxe boursière

Fonds de tiers	Droit fixe	Courtage	
Achat	50 EUR	jusqu'à 50.000: 1% (*)	
		à partir de € 50.000: 0,5% (*)	
Vente	50 EUR	0% (*)	
Gestion conseil: 50% du courtage			

^{(*) +} frais émetteur

Les fonds d'investissement facturent normalement une indemnité pour la gestion du fonds: la commission de gestion annuelle. Celle-ci représente un pourcentage du capital investi moyen et est incluse dans le cours du fonds. Une partie des frais de gestion est payée par le fournisseur du fonds à Dierickx Leys Private Bank pour son rôle d'intermédiaire dans la distribution du fonds et pour le suivi. Cette indemnité peut varier selon le fournisseur et le fonds. Pour les fonds de fournisseurs tiers, le niveau de l'incitation (inducement) est en ligne avec le marché. Il varie généralement entre 50% et 70% de la commission de gestion. Le montant de l'indemnité peut être demandé à notre service commercial dans chaque cas particulier.



Courtage	%	Minimum
Or physique par gramme	1,00%	25 EUR
Pièces d'or	2,00%	25 EUR
Droits de garde or physique	0,5%* (base annuelle)	
Trackers sur l'or	Taux actions et obli	gations

^{*} Les nouveaux achats d'or physique ne peuvent pas rester sous la garde de la banque.

Compte d'épargne

Taux d'intérêt actuels sur le compte d'épargne en euro

Nous créditons mensuellement les intérêts sur votre compte d'épargne. Ce compte d'épargne est «non réglementé» conformément à la loi du 7-12-2008 et de ce fait, il est donc soumis au précompte mobilier sans exonération.

Taux d'intérêts actuels				
Valeur en EUR	Intérêts créditeurs bruts	Intérêts créditeurs nets		
		(30% PM)		
Jusqu'à 25.000	0%	0%		
> 25.000	0%	0%		

Les taux d'intérêt varient en fonction de l'intérêt du marché officiel de ces devises que vous pouvez consulter en appelant notre service financier au +32 3 241 09 80.

^{**} à majoré de 21% de TVA



Services gratuite

La conservation d'instruments financiers	Gratuit
L'ouverture et la fermeture des comptes (compte à vue, d'épargne et titres)	Gratuit
Opérations sur titres (à l'exclusion des frais de correspondants)	Gratuit
Transmission d'extraits, de bordereaux et d'autres informations	Gratuit
Compte inactif (procédure des comptes dormant)	€ 50/an + TVA
Compte bloqué inactif > 1 ans	0,2%an (minimum € 100)

Frais d'administration

Gestion conseil (B)	Capital	Taux*
Frais de gestion **	< 500.000,-	0,70%
	Jusqu'à 1 million	0,60%
	Jusqu'à 2 millions	0,50%
	Jusqu'à 4 millions	0,40%
	> 4 millions	0,30%

^{*} Majoré de 21% de TVA. L'Indemnité de gestion minimale sur une base annuelle s'élève à 1.750 euro.

^{**} La valeur de nos fonds internes dans le portefeuille est déduite pour le calcul de la commission de gestion.

Gestion discétionnaire	Taux all-in*
Jusqu'à 1 million	1,20%
> 1 million	1,00%

^{*} La TVA n'est pas comprise dans le taux all-in

Les frais liés à la gestion conseil et à la gestion discrétionnaire sont facturés tous les trimestres.

Services juridiques et fiscaux

^{**} La valeur de nos fonds internes dans le portefeuille est déduite pour le calcul de la commission de gestion.



Planification financière	Compte standard	Compte en gestion
Donation	200 euros/h (min. 100 euro)	Gratuit
Établissement des statuts	200 euros/h (min. 100 euro)	Gratuit
Structuration de patrimoine	200 euros/h (min. 100 euro)	Gratuit
Plan d'intérêt	200 euros/h (min. 100 euro)	Gratuit
Succession	200 euros/h (min. 100 euro)	
Consultation des archives	200 euros/h (min. 100 euro)	

^(*) majoré de 21% de TVA

Frais pour le versement du capital et des coupons

Coûts du capital	Courtage	Minimum	Maximum
Emprunts d'État belges	0%		
Autres obligations, bons de caisse et fonds	0,2%	€ 15	€ 50
Obligations retro convertibles lors de la conversion en actions	€ 7,5		

Frais de coupons(*)	Courtage	Maximum
Dividendes des entreprises belges / Coupons d'obligations d'État belges	0,5%	€ 100
Autres	1%	€ 100

(*) majoré de 21% de TVA et des frais de correspondant

Opérations Titres



Transfert de titres vers un compte interne	gratuit
Transfert de titres vers un compte externe	€ 50/ligne(*)
Dépôt de titres en vue de la participation à l'assemblée générale	€ 7,50(*)
Conversion de titres au porteur en titres nominatifs	€ 50(*)
Conversion d'actions en actions bonus fidélité	€ 50(*)

^(*) majoré de 21% de TVA et des frais éventuelle de correspondant

Opérations financières

Intérêts débiteurs sur une base annuelle pour les montants en euros (sans commissions supplémentaires)	4,35%
Transfert en euros vers des comptes internes et des institutions financières belges	Gratuit
Transfert en euro vers des institutions financières remplissant les conditions suivantes: • mention correcte du code IBAN et BIC du donneur d'ordre et du bénéficiaire • en provenance ou ou vers des états membres de l'Europe appartenant à la zone SEPA	Gratuit
Autres virements	€ 15 + frais correspondent(*)

^(*) majoré de 21% de TVA

Offre publique d'achat (OPA)

€ 7,5 droits fixes + frais éventuels de correspondant

Taxe boursière

Taxes boursières belges: applicable uniquement aux résidents belges

Antwerpen | Mortsel | Gent | Kortrijk



	Marché secondaire		Marché primaire		
Nature du titre	Achat	Vente	Sousc	ription	
Obligations, obligations de caisse	0,12%	0,12%	09	0%	
OLO's, obligations linéaires	0%	0%	09	%	
Actions	0,35%	0,35%	09	0%	
Certificats d'actions belges	0,12%	0,12%	09	0%	
Certificats immobiliers	0,35%	0,35%	09	0%	
Warrants, Turbo's	0,35%	0,35%	09	0%	
Or et options	0%	0%	09	0%	
Instruments de placement collectifs	En bourse		Marché	primaire	
	Achat	Vente	Souscription	Sortie	
Sicavs, Sicavs distribution	0,12%	0,12%	0%	0%	
Sicavs capitalisation	1,32%	1,32%	0%	1,32%	

Marché primaire = émission de capital nouveau ou sortie du capital Marché secondaire = négociation (achat et vente) d'un capital existant sur une bourse

Trackers		En bourse	
	Achat	Vente	
Enregistré en Belgique - distribution	0,12%	0,12%	
Enregistré en Belgique - capitalisation	1,32%	1,32%	
Enregistré dans le EER, pas en Belgique - capitalisation et distribution	0,12%	0,12%	
Non enregistré en Belgique, ni dans le EER - capitalisation et distribution	0,35%	0,35%	

Montant maximum

Impôt 0,12%	1300 EUR



Impôt 0,35%	1600 EUR
Impôt 1,32%	4000 EUR

Depuis le 1er janvier 2017, la taxe boursière est également due lorsque des investisseurs belges exécutent des transactions par l'entremise de courtiers étrangers.